

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 12 décembre 2025

ACTUALISATION DU RDAS DE L'AUTONOMIE AU 1ER JANVIER 2026

Pierre-François LEJEUNE

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Le Règlement départemental d'aide sociale est la pierre angulaire de nos politiques en matière d'autonomie, de handicap, de vieillissement, d'hébergement et d'accompagnement des parcours. Base juridique de nos décisions individuelles, il engage des milliers de Manchoises et de Manchois, des familles, des aidants, ainsi que l'ensemble des acteurs médico-sociaux du territoire.

À ce titre, notre groupe a étudié ce projet d'actualisation avec la plus grande attention.

Nous reconnaissons bien sûr la nécessité d'actualiser régulièrement ce RDAS, notamment pour intégrer les évolutions législatives récentes et harmoniser les pratiques. Certaines clarifications vont dans le bon sens : je pense à la définition des absences, au traitement de l'ACTP en établissement, ou encore à la limitation du

tarif différencié en EHPAD. Ces ajustements contribuent à rendre l'action publique plus juste et plus cohérente.

Mais nous devons aussi dire clairement que ce document demeure extrêmement technique, et qu'il reste difficilement lisible pour nombre d'élus comme pour les habitants. Une telle complexité nuit à l'appropriation politique et démocratique de nos choix.

À cet égard, nous regrettons que la CDCA, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, n'ait pas été mandatée pour donner son avis. Sa contribution aurait enrichi la réflexion et renforcé la légitimité du document.

Nous souhaitons par ailleurs alerter sur plusieurs dispositions qui, sous couvert de clarification, risquent d'alourdir les obligations pesant sur les familles les plus fragiles : la généralisation des provisions avant admission, les précisions sur les reversements d'allocations, ou encore les critères de participation financière dans les services alternatifs à l'hébergement.

Pour toutes ces raisons, notre groupe fera le choix de l'abstention.

Je vous remercie.